

## Journalisme et vérité

\*

55 % des Français pensent que le ministère de la Santé « est de mèche avec l'industrie pharmaceutique » afin de cacher la nocivité des vaccins ; 54 % estiment que la CIA « est impliquée dans l'assassinat de JFK » et 32 % sont d'accord avec l'assertion selon laquelle « le sida a été créé en laboratoire et testé en Afrique ». 16 % des Français pensent que les Américains n'ont jamais foulé le sol lunaire, et 9 % croient qu'il est possible que « la Terre soit plate ». Tels sont quelques-uns des résultats d'une récente enquête menée par l'Ifop auprès d'un panel de 1 252 Français pour la fondation Jean-Jaurès et l'observatoire Conspiracy Watch.

Selon les résultats de cette étude, les moins de 35 ans sont deux fois plus nombreux que leurs aînés à adhérer à quelques-unes de ces théories du complot. Ils sortent pourtant depuis peu du système scolaire où, peut-on espérer, leur sens critique a été stimulé. Mais ils sont aussi les plus éloignés des médias traditionnels et les plus enclins à chercher des informations sur des sites Internet à la crédibilité incertaine ainsi que sur les réseaux sociaux.

Le 3 janvier, devant les journalistes venus écouter ses vœux à la presse, le président de la République a annoncé qu'un texte de loi allait être déposé prochainement pour lutter contre les fausses informations sur Internet en période électorale. En cas de propagation d'une fausse nouvelle, un juge pourra être saisi en référé pour décider de la suppression du contenu incriminé.

Voici, puisés dans l'actualité récente, deux exemples qui montrent avec quelle acuité se posent aujourd'hui les questions tournant autour du journalisme et de la vérité.

### **1. L'exigence de vérité**

Cela n'a rien d'une nouveauté. On a coutume en France de voir en Théophraste Renaudot (1586-1653) le père du journalisme. Ce médecin, proche de Richelieu, lance en 1631 un journal, *La Gazette*. Il s'agit d'un hebdomadaire de quatre à douze pages paraissant le samedi et qui se donne pour objet de « faire les nouvelles, gazettes et récit de tout ce qui s'est passé et se passe tant dedans que dehors le royaume ». La publication bénéficie du soutien politique et financier du ministre de Louis XIII et n'est donc pas un modèle d'indépendance. Mais elle obtient rapidement un vif succès grâce à l'abondance, à la clarté, à la qualité des nouvelles diffusées. D'emblée, Renaudot se confronte à la question de la vérité. Il justifie l'existence de sa publication par le fait qu'elle « empêche plusieurs faux bruits qui servent d'allumettes aux mouvements et discordes intestines. » Le journalisme contre la rumeur en somme. Et il ajoute : « Je ne céderai à personne sur une seule chose : la recherche de la vérité. »

Cet objectif de recherche de la vérité est aujourd'hui repris, un peu partout dans le monde, par les différentes chartes du journalisme. Citons l'une des plus célèbres d'entre elles, la Charte de

Munich, élaborée en 1971 par les syndicats de journalistes des pays européens. Son premier article stipule que le journaliste doit « respecter la vérité, quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même, et ce, en raison du droit que le public a de connaître la vérité. »

C'est une manière de reconnaître qu'il existe un pacte implicite entre le public et les journalistes. Le public est en droit d'attendre des journalistes qu'ils lui transmettent des connaissances exactes sur l'actualité. L'utilité sociale des journalistes est de dire, d'écrire, de montrer la vérité. Et cela le plus rapidement, le plus complètement, le plus simplement possible.

Je m'apprêtais à vous donner les résultats 2017 du baromètre annuel réalisé par *La Croix* depuis 1987 sur la confiance accordée par les Français aux médias. Ils étaient calamiteux. Les chiffres de 2018 sont tombés en début de semaine et témoignent d'un redressement des médias traditionnels : 56% des sondés (+ 4%) ont confiance en la radio. 52 % (+ 8 %) croient les informations diffusées par la presse écrite. 48 % (+ 7 %) accordent crédit à la télévision. En revanche, la défiance envers Internet culmine : seul 1 Français sur 4 juge crédibles les informations qu'il y trouve. A noter toutefois que les 18-24 ans, qui se connectent depuis leurs smartphones, sont les moins sévères (31 %) à l'égard d'Internet.

Toutefois, ce regain de confiance n'a rien d'un quitus. Il traduit une très forte attente d'une « information fiable et vérifiée » (à 90 %), très loin devant un journalisme porteur de solutions (6 %,) ou « affirmant un choix partisan » (2 %,)

Par ailleurs, les journalistes sont jugés toujours aussi peu indépendants. Seuls 24 % d'entre les sondés (comme l'an dernier) jugent les professionnels des médias imperméables aux pressions du pouvoir politique et à celles de l'argent.

Enfin, on constate une aggravation des fractures par âge et par classe sociale. Ce clivage apparaît d'abord sur l'intérêt porté à l'actualité : 74 % des professions intellectuelles manifestent de l'appétence pour l'information, contre seulement la moitié des ouvriers et des moins de 35 ans. Ces mêmes clivages sont présents dans le choix des médias. La télévision apparaît comme le média des plus âgés, des milieux populaires et moins éduqués. La radio, celui des publics âgés mais de catégories socioprofessionnelles supérieures et de niveau éducatif plus élevé. Un peu comme la presse papier (citée par 1 % des employés et des moins de 35 ans !) alors qu'Internet surtout par le biais du smartphone est le média des jeunes.

Quelle leçon tirer de tous ces chiffres ? C'est que la promesse de vérité qui fonde l'activité journalistique est mise en doute par une appréciable partie du public. Bien sûr, cette défiance généralisée ne touche pas seulement les médias. Elle affecte peu ou prou l'ensemble des institutions.

## **2. La vérité inaccessible ?**

N'empêche, ce soupçon si répandu doit conduire à s'interroger : à quel type de vérité le journalisme peut-il prétendre ? Avec quels moyens ? Selon quelles procédures ? Ils sont

différents de ceux dont dispose, par exemple, un juge d'instruction ou bien un physicien qui, eux aussi, sont en quête de vérité.

Vis-à-vis de ces deux exemples, les limites du journalisme sautent aux yeux. En voici quelques-unes :

- la réalité n'a pas d'heure de bouclage. La connaissance qu'on peut en avoir se modifie sans cesse. La version que j'en donne dans un journal télévisé ou imprimé est déjà périmée ;
- la réalité ne tient pas en un feuillet ou en une minute d'antenne. Il est impossible de rendre compte de sa complexité dans les formats journalistiques habituels ;
- la réalité s'est passée ailleurs. Presque toujours, ce qu'en dit le journaliste n'est qu'un compte rendu de seconde main ;
- la réalité est compliquée. Elle exige de recourir à des experts. Là encore, le journaliste ne rapporte pas la réalité, mais ce qu'on lui en a dit. Et il est condamné à l'approximation quand il résume auprès du public ce qu'il croit avoir compris des experts ;
- bref, la réalité est hors de portée. Un travail minutieux d'approche du réel comme peuvent l'être une étude scientifique ou une enquête judiciaire réclame du temps et des moyens sans commune mesure avec ceux du journaliste qui se contente souvent de quelques heures, d'un téléphone et d'un ordinateur.

Ajoutons à cela que le journalisme n'est pas une activité spéculative désintéressée. Les journalistes travaillent dans des entreprises soumises à la concurrence, contraintes à des obligations de rentabilité, dont les moyens sont parfois chichement mesurés, qui font appel à du personnel souvent précaire. Y compris dans le secteur public. Menaces sur les émissions d'investigation. Enveloppes et conf. de presse en Afrique noire.

### **3. L'histoire et le journalisme**

Mais que la vérité complète, parfaite, définitive soit *de facto* hors de portée du journaliste n'invalide pas sa recherche. On ne sait pas toujours très bien ce qu'est la vérité, mais on sait assez bien ce que sont le mensonge, la manipulation, la censure.

J'ai esquissé tout à l'heure une comparaison avec les sciences dures et une autre avec le travail du juge. Je vais à présent développer une comparaison, sans doute plus féconde, entre le travail du journaliste et celui de l'historien.

La notion d' « histoire immédiate » est aujourd'hui répandue. Je rappelle qu'une collection qui porte ce nom a été créée dans les années soixante aux éditions du Seuil par le journaliste Jean Lacouture. Citons aussi l'expression d'Albert Camus qui qualifiait le journaliste d' « historien de l'instant ». Voici qui suggère plus d'un rapprochement entre historiens et journalistes.

Pour le dire simplement, la mission des uns est de rendre compte du passé ; la mission des autres est de rendre compte du présent. Mais l'un comme l'autre recherchent des sources d'information,

s'efforcent de les recouper, de mesurer leur crédibilité. L'un comme l'autre tentent d'établir l'exactitude des faits rapportés. L'un comme l'autre se livrent à « un travail de reconstruction, qui permet de situer les faits, de décrire leur enchaînement, de rechercher leurs causes, de les présenter dans leur cohérence. » (Daniel Cornu, p. 109) L'un comme l'autre se livrent à une narration où la manière de dire, les termes utilisés, les images montrées sont une manière de maquiller ou d'approcher la vérité.

Voilà pour les ressemblances. Et elles sont essentielles.

Les différences ? Il y a l'urgence, rappelons-le, qui est le lot du journaliste, et le contexte économique dans lequel il s'insère.

Il y a aussi ce que je suis tenté d'appeler une certaine innocence épistémologique. A moins d'être un indécrottable positiviste, l'historien qui a un peu réfléchi à sa pratique sait que la pluralité des points de vue est légitime, que plusieurs regards sur le passé sont possibles, que l'histoire est toujours un récit, que l'historien pose au passé les questions du présent et que donc l'histoire n'est jamais écrite une fois pour toutes.

En revanche, les journalistes se contentent souvent d'une rustique distinction entre les faits et les commentaires. C'est un thème qui court par exemple tout au long du beau roman de Graham Greene, *Un Américain bien tranquille*, qui met en scène un correspondant de guerre en Indochine. « J'écrivais ce que je voyais, je n'agissais pas, et avoir une opinion est encore une façon d'agir », déclare son personnage qui ajoute : « Ne ferions-nous pas mieux de renoncer à comprendre [...] Peut-être est ce pour cela que les hommes ont inventé Dieu... un être capable de comprendre [...]. Si j'avais le désir de comprendre [...] peut-être arriverais-je à me monter le coup jusque-là croire en lui, mais je suis reporter ; Dieu n'existe que pour les éditorialistes. »

Cette distinction tranchée entre les faits et les commentaires est résumée dans une formule célèbre : « Les faits sont sacrés ; les commentaires sont libres. » Il ne faut pas la balayer d'un revers de main car le rappel du caractère contraignant des faits est utile au moment où les *fake news*, la propagande, voire la communication des Etats ou des entreprises sont autant de manières de se jouer de la véracité.

#### **4. Le cadrage du réel**

Mais il faut être bien naïf pour croire que les faits sont des évidences absolues. Certes, ils s'imposent à nous (que j'aie voté pour lui ou non Emmanuel Macron a bien été élu président de la République ; que je m'intéresse ou non à ce sport le FC Nantes est bien le 5<sup>e</sup> du championnat de France de football). Mais les faits s'inscrivent aussi dans des constructions sociales : pourquoi privilégier tel fait plutôt que tel autre ? Comment relier tel fait à tel autre ? Quelle description en donner ? Quelle explication en proposer ? Quelle signification lui attribuer ?

En d'autres termes, les journalistes gagneraient à comprendre et à assumer que leur activité professionnelle est une entreprise du cadrage du réel et que leur promesse de vérité est relative à

la manière dont ils découpent le réel. C'est ce que reconnaissait Edwy Plenel lorsqu'il dirigeait la rédaction du *Monde* : la réalité, « nous savons tous que nous l'organisons et la construisons au travers de nos choix, de nos tris, de nos hiérarchies et de nos curiosités. »

Pour comprendre cette notion de cadrage ayons en tête le travail du photographe qui retient dans son viseur une portion du réel selon un certain angle.

Le premier de ces cadrages, c'est le champ même du journalisme. Le journaliste ne prétend pas dire tout sur tout. Il se borne, si j'ose dire, à ce à ce qui est nouveau, public, significatif. Et, par conséquent, pas à ce qui est permanent, privé, insignifiant.

Mais comment fait-il le partage entre ce qui est intéressant et ce qui ne l'est pas ? Cela dépend de la ligne éditoriale de sa publication et donc de l'intérêt supposé de son public. Cela dépend aussi de sa propre manière d'appréhender le réel selon son sexe, son âge, son milieu social, ses croyances, ses convictions. Comme l'écrivent Florence Aubenas et Miguel Benasayag dans *La Fabrication de l'information* « les journalistes s'efforcent bien d'informer objectivement, mais ils le font sur ce qu'ils croient subjectivement être important. »

Sont aussi des manières de cadrer le réel le choix de traiter telle information dans telle rubrique plutôt que dans telle autre ; de lui accorder cinq lignes ou une demi page ; de mobiliser ou pas des moyens d'investigation (*Panama papers*, *Paradise papers*) ; de faire un reportage ou un portrait, ou une interview, ou un éditorial ; d'opter pour un angle pour aborder un sujet ; de retenir tel expert plutôt que tel autre pour apporter un éclairage. Le choix des mots résistants ou terroristes. Le choix des images. En quelque sorte, c'est le cadre qui fait le tableau... Il n'y a pas d'événement en soi, mais seulement par rapport à des cadres d'interprétation.

Cette manière de cadrer le réel, de le découper est absolument inévitable. Mais il faut qu'elle soit effectuée de la manière la plus consciente, la plus réfléchie possible. Il faut se dépouiller des fausses évidences qui conduisent trop souvent les journalistes à traiter les mêmes sujets de la même manière à travers le même prisme d'interprétation. Ce que Pierre Bourdieu appelait « la circulation circulaire de l'information ». Bourdieu toujours expliquait qu'en matière de journalisme, mais aussi dans d'autres domaines, la différence passe entre ceux qui découpent, qui cadrent, qui construisent sans le savoir et ceux qui, sachant qu'ils le font, maîtrisent mieux que d'autres les effets de cette construction.

Pour le dire autrement, « la reconnaissance du caractère construit du journalisme n'implique pas le rejet de l'existence d'une réalité brute et la visée de la vérité. » (Gilles Gauthier, professeur à l'université Laval, Québec).

Bien sûr, à l'intérieur de ces cadres, il existe des règles, des procédures de production de la vérité, des normes d'analyse méthodique des faits.

En voici quelques-uns :

- la règle des cinq W – Who, What , Where, When, Why ? complétés par : hoW, hoW much ? C'est-à-dire en bon français : Qui, Quoi, Où, Quand, Pourquoi ? complétés par Comment, Combien ?
- la nécessité de recouper l'information, c'est-à-dire de faire appel à plusieurs sources

- le principe d'impartialité – qui n'est pas le refus de prendre parti mais la résolution de juger sans parti pris...
- des opinions exprimées comme telles dans la transparence.

On voit donc comment dans la quête de vérité des journalistes se combinent une part de subjectivité – qui est autre chose que l'arbitraire – dans le choix du cadrage et des méthodes objectives dans la démarche de vérification des faits.

## **5. Conclusion**

Je conclurai en quatre points :

- Oui, la vérité est un objectif fondamental du journalisme. Il n'y a pas de journalisme là où il n'y a pas objectif d'information. Et l'information n'est information que si elle est exacte, précise, vérifiée.
- Mais la vérité totale, définitive, absolue est hors de portée des journalistes si tant est qu'elle soit à la portée des hommes
- Ce qui, en revanche, est à leur portée c'est un découpage, une interprétation du réel servis par des méthodes professionnelles rigoureuses.
- Les journalistes ont tout intérêt à se montrer intransigeants dans leur quête de vérité. La profession semble en prendre conscience et propose diverses formules. C'est ainsi que Reporters sans frontières travaille à une labellisation de la création de l'information à la manière des normes Iso dans l'industrie. Les Assises du journalisme qui se réuniront en mars penchent pour la mise en place d'un Conseil de déontologie journalistique qui associerait les médias et le public. Pour les journalistes l'enjeu est considérable. D'une part, pour tenter de retrouver un peu de crédibilité aux yeux du public. D'autre part, parce que cette exigence professionnelle peut être leur marque de fabrique, leur valeur ajoutée dans le vaste champ de l'information et de la communication publique dont, à l'heure d'Internet, ils ne sont plus que des acteurs parmi d'autres.

\*

Thierry Guidet

25 janvier 2018